

Référence	[Modèle "FCE- autres"]
Nom du projet	
Nom du titulaire	

Code de la ligne	Description	Coût unitaire (€) (1) (2)	Nombre d'unités (2)	Coût total (€) (1)(3)	
Tableau 1 : dépenses de personnel (4) (comptes éligibles du PCG (5) : 6247, 631, 633, 641, 645, 647, 648)					
1a				0,00	
1b				0,00	
1c				0,00	
1d				0,00	
1e				0,00	
T1	Total			0,00	
Tableau 2 : amortissement d'équipements de R&D (comptes éligibles du PCG (5) : 6122, 6135, 6811)					
	description	année d'acquisition	valeur d'acquisition	durée de l'amortissement (en années)	
2a					0,00
2b					0,00
2c					0,00
2d					0,00
2e					0,00
T2	Total				0,00
Tableau 3 : dépenses de sous-traitance (compte éligible du PCG (5) : 611)					
3a					
3b					
3c					
3d					
3e					
T3	Total				0,00
Tableau 4 : frais de missions (comptes éligibles du PCG (5) : 6251, 6256)					
4a					
4b					
4c					
4d					
4e					
T4	Total				0,00
Tableau 5 : autres dépenses comptabilisées (comptes éligibles du PCG (5) : 601, 6021, 6022, 604, 605, 617, 621, 651)					
5a					
5b					
5c					
5d					
5e					
T5	Total				0,00
Tableau 6 : frais forfaitisés (1)					
6a	Part assise sur les dépenses d'équipement		T2 x 4%		0,00
6b	Part assise sur les dépenses de fonctionnement		(T1+T3+T4+T5) x 8%		0,00
T6	Total				0,00
T	Total des dépenses prévues		T1 +T6		0,00

(1) Pour les tableaux 2 à 6, les montants indiqués sont calculés TTC, y compris avec la TVA, si elle n'est pas récupérée par le bénéficiaire de l'aide.

(2) L'unité est l'heure pour le tableau 1, l'annuité d'amortissement d'un équipement pour le tableau 2.

(3) Le coût total est égal au produit du coût unitaire par le nombre d'unités, pour les tableaux 1 et 2 ; il est rempli directement pour les tableaux 3 à 5

(4) Catégories de personnel. Personnel non statutaire directement affecté au projet. Les dépenses éligibles se limitent aux salaires et aux charges sociales.

(5) Plan comptable général, s'il est appliqué.